



**REPUBLIQUE DE GUINEE
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
OFFICE GUINEEN DES PARCS NATIONAUX ET RESERVES DE FAUNE (OGPNRF)**

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN
GROUPE DE CONSULTANTS NATIONAUX CHARGE DE
L'ACTUALISATION DE LA STRATEGIE NATIONALE DE
CONSERVATION DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE EN
GUINEE (2021 -2030)**

Mai 2024

I. Information sur la position	
Service attendu :	Réactualisation de la stratégie nationale de conservation de la diversité biologique en Guinée (2021-2030).
Nombre de postes :	Groupement de 4 consultants nationaux
Niveau du (des) Poste (s) ou Prestation (Local ou International)	Prestation locale
Lieu d'affectation	Conakry avec des déplacements à l'intérieur du pays
Date de clôture des offres :	10 juin 2024
Date estimative de démarrage de la mission :	Mai 2024
Durée du contrat	65 jours échelonnés sur 7 mois

II. Contexte et Objectif

1) La biodiversité en Guinée

La Guinée est l'un des 34 points chauds de la biodiversité terrestre mondiale reconnu par WWF et l'UICN. Une multitude d'influences biogéographiques lui donne quatre régions naturelles dont le patrimoine génétique est cependant, encore très mal connu.

Une étude expérimentale qui a évalué la valeur des biens et services écosystémiques de la réserve de Kounounkan dans la Préfecture de Forécariah, a montré que la biodiversité guinéenne fournit 22 services de régulation, 11 services d'approvisionnement ou biens écologiques, 2 des services ontogéniques et 17 services socioculturels.

La biodiversité génétique, écosystémique, animale ou végétale, constitue le support de nombreuses activités de la société guinéenne et est le fondement d'une grande partie de la diversité culturelle nationale basée sur les biens et services des écosystèmes. Les connaissances traditionnelles de nos populations sont liées au grand nombre d'activités et de bénéfices tirés de la biodiversité.

2) Les engagements internationaux et nationaux

Au regard des évaluations réalisées suite à la mise en œuvre des plans stratégiques de 1992 à 2020, il a été démontré que les menaces sur la biodiversité n'ont pas été arrêtées aux échelles internationales, régionales, nationales et infranationales.

Fort du constat d'une érosion considérable de ce capital naturel, la Guinée, à l'instar de nombreux pays du monde a participé activement à l'élaboration et à la négociation de la convention internationale sur la diversité biologique qu'elle a signée à Rio en juin 1992 et ratifiée le 7 mai 1993, devenant ainsi le deuxième pays membre en Afrique après les Seychelles.

Pour refléter les engagements pris en tant que Partie à la convention, le Gouvernement guinéen a adopté en 2001 sa première stratégie nationale sur la diversité biologique, conformément à l'article 6 de ladite convention, avec l'assistance technique initiale du

PNUE puis du PNUD, et avec le financement du FEM

Cependant, malgré les engagements et les objectifs nationaux inscrits dans la stratégie nationale et son plan d'actions, il a été constaté force fut de constater en 2010 un fort déclin de la biodiversité guinéenne. A l'origine de ce phénomène : de multiples pressions induites par l'exploitation humaine des ressources naturelles qui ont dépassé les capacités des écosystèmes, les pollutions, les fragmentations de la forêt et des habitats, les perturbations variées du milieu naturel, etc., le tout accentué par les changements climatiques.

En 2010, lors de la dixième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique à Nagoya, au Japon, il a été constaté que malgré certaines avancées, la communauté internationale a globalement échoué à enrayer la perte de la biodiversité. En réponse, de nouveaux objectifs ont été définis, les 20 Objectifs d'Aichi, qui ont constitué le nouveau Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 pour la planète. Ce plan visait à atteindre un objectif majeur, celui de "Vivre en harmonie avec la nature", et s'est fixé une vision selon laquelle d'ici 2050, "la diversité biologique soit valorisée, conservée, restaurée et utilisée avec sagesse, en assurant le maintien des services fournis par les écosystèmes, en maintenant la planète en bonne santé et en procurant des avantages essentiels à tous les peuples.

A la suite de cette conférence, la Guinée a entamé en 2013 l'élaboration de sa Stratégie nationale sur la diversité biologique 2016-2025 pour la mise en œuvre du plan stratégique 2011-2020 et les Objectifs d'Aichi. Dans ce document, la Guinée s'est engagée à « *restaurer, conserver, valoriser et utiliser avec sagesse la diversité biologique, et en garantissant des avantages essentiels aux générations actuelles et futures* ». La stratégie nationale sur la diversité biologique proposait des mesures visant à « *mettre un terme à l'appauvrissement de la diversité biologique, afin de s'assurer que, d'ici à 2020, les écosystèmes soient résilients et continuent de fournir des services essentiels, préservant ainsi la diversité de la vie sur Terre, et contribuant au bien-être humain et à l'élimination de la pauvreté* ».

Cependant, en décembre 2022 à Montréal, le constat d'un effondrement global de la biodiversité est à nouveau confirmé : un million d'espèces sont menacées d'extinction, 75% de la surface terrestre est significativement altérée et 85% des zones humides ont disparu. Face à ce constat, le cadre mondial pour la biodiversité adopté lors de la COP15 définit un cap clair pour la période 2020-2030, visant à mettre fin à la perte de la biodiversité et à la restaurer en fixant des objectifs quantifiés, mesurables et accompagnés d'un cadre de suivi. Cet accord prévoit notamment la protection de 30% des terres et 30% des mers à échéance 2030, la réduction de moitié des pesticides et des excès de nitrates, la restauration de 30% des écosystèmes terrestres et maritimes dégradés d'ici 2030, l'arrêt de l'extinction des espèces protégées due aux activités anthropiques d'ici 2050, la préservation des écosystèmes les plus importants sur l'ensemble de la planète à travers la planification spatiale.

Les Parties réunies à Montréal s'entendent sur une nouvelle convention mondiale sur la

biodiversité : le cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal devient le nouveau plan stratégique pour la décennie 2020 - 2023.

3) Une révision de la stratégie nationale sur la biodiversité de 2016 s'avère nécessaire. Haut du formulaire

Au vu de ces nouveaux engagements internationaux auxquels la Guinée a également souscrit, et compte tenu des pressions anthropiques qui ne cessent de croître sur la diversité biologique du pays (braconnage, feux de brousse, urbanisation et exploitation forestière anarchiques), le Gouvernement guinéen à travers le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, a entrepris de réviser sa stratégie nationale sur la diversité biologique, avec le soutien du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et de l'initiative Global Biodiversity Framework Early Action Support (GBF-EAS).

Pour ce faire, dès le lancement de la révision, le gouvernement a mis en place un processus collaboratif considéré comme la clé du succès. Ce processus a été conçu pour renforcer la capacité collective à agir aux différents niveaux et dans tous les secteurs d'activité.

De façon générale, il s'agit d'actualiser la stratégie nationale de conservation de la biodiversité en l'alignant sur les objectifs du nouveau cadre mondial de la biodiversité de Kunming - Montréal 2021-2030.

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'élaboration du présent terme de référence pour le recrutement d'un groupe de consultants nationaux chargé d'actualiser la stratégie guinéenne de conservation de la biodiversité 2016-2025.

III. Résultats attendus

Les résultats attendus de la consultation sont les suivants :

- Les objectifs nationaux sont alignés sur le nouveau cadre mondial de la biodiversité de Kunming Montréal ;
- Un système de suivi-évaluation de la biodiversité est instauré et aligné sur les objectifs de la nouvelle stratégie élaborée ;
- Les dispositifs juridiques, institutionnels et techniques sont définis pour une mise en œuvre adéquate de la nouvelle stratégie sur la biodiversité en Guinée ;
- Des mesures pour un financement durable de la stratégie nationale sur la biodiversité sont identifiées et prescrites.

IV. Fonctions/responsabilités/Tâches

Le Groupe de Consultants nationaux d'actualiser la stratégie nationale de conservation de la biodiversité en l'alignant sur les objectifs du nouveau cadre mondial de la biodiversité de Kunming - Montréal 2021-2030.

Plus spécifiquement, il s'agira de mener les tâches ci-après :

1. Faire la revue des objectifs mondiaux du nouveau cadre global de Kunming Montréal ;
2. Comparer les objectifs du cadre mondial avec ceux mentionnés dans l'actuelle

stratégie guinéenne sur la diversité biologique (2016-2025), mesurer les écarts et proposer les ajustements nécessaires ;

3. Évaluer les systèmes de suivi-évaluation de la biodiversité actuellement mis en place en Guinée, vérifier leur adéquation avec le nouveau cadre à instaurer et proposer les ajustements ;
4. Identifier d'autres aspects innovants ou réglementaires à intégrer dans la stratégie (droits de l'homme, peuples autochtones et communautés locales, gestion des plaintes, hiérarchie d'atténuation des pertes, mécanisme de compensation, etc.) et recommander toutes les évolutions des corpus juridiques et institutionnels à opérer pour prendre en compte les nouvelles dispositions de la stratégie ;
5. Favoriser la complémentarité avec le projet de soutien à l'élaboration d'un plan national de financement de la biodiversité appuyer par le PNUD ;
6. Identifier les mesures à prendre pour un financement durable de la nouvelle stratégie sur la biodiversité en Guinée ;
7. Animer l'atelier de validation du rapport qui regroupera toutes les parties prenantes.

V. Livrables

- Note méthodologique de travail, la plus efficace possible par rapport aux produits demandés accompagnée d'un chronogramme de mise en œuvre détaillé ;
- Rapport de démarrage de la prestation
- Version provisoire de la stratégie nationale de conservation de la diversité biologique (document révisé) est produite en trois (03) exemplaires originaux en version dure. Une version électronique et une version PowerPoint de présentation sont également fournies. Le document sera présenté pour validation à l'atelier national ;
- Version finale de la Stratégie et du plan d'actions national de conservation de la diversité biologique (2021 – 2030) alignée sur le nouveau cadre mondial de conservation de la diversité biologique Kunming – Montréal prenant en compte les recommandations de l'atelier de validation est produite en trois exemplaires en version dure. Une version électronique et une présentation PowerPoint dudit document sont également produits ;
- Rapport de l'atelier de validation du document de stratégie.

VI. Durée

La durée totale de la prestation est de 80 jours ouvrable dont 30 jours de mission sur le terrain échelonnée sur 10 mois allant d'avril à octobre 2024. La plus grande partie de la mission se fera à Conakry et implique des réunions de travail et des ateliers. Le groupe de consultants doivent veiller au respect du chronogramme ainsi que de la qualité des documents à produire.

VII. Compétences techniques

Le Groupe de consultants nationaux devra justifier les compétences techniques suivantes :

- Compétences avérées en matière de préparation de documents de politique, de stratégie et de plans d'actions nationaux, régionaux et internationaux ;

- Compétences solides dans le domaine des études environnementales et particulièrement de la biodiversité ;
- Aptitudes au travail collaboratif avec des partenaires aux niveaux national et international et avec des équipes multidisciplinaires ;
- Bonne connaissance du cadre législatif et réglementaire de l'environnement de la Guinée ;
- Bonnes connaissances des conventions internationales sur l'environnement, particulièrement de la Convention sur la diversité biologique.
- Esprit de travail en équipe ;
- Démonstration d'intégrité en se conformant aux valeurs et normes déontologiques des Nations Unies.
- Excellentes capacités d'organisation, de rédaction et de rapportage ;
- Capacité à travailler sous pression ;
- Leadership et aptitude à entreprendre
- Faire preuve de sensibilité et d'adaptabilité en ce qui concerne la culture, le genre, la religion, la race, la nationalité et l'âge ;
- Capacités avérées à planifier, organiser et mettre en œuvre efficacement des activités

VII. Qualification requises

Éducation	Un diplôme universitaire de troisième cycle (au moins Bac + 5) dans les domaines spécifiques des profils indiqués pour chacun des quatre consultants.
Expérience	<ul style="list-style-type: none"> • Spécialiste de la biodiversité, Coordonnateur de l'équipe doit disposer d'expériences d'au moins 3 ans dans la gestion de la biodiversité sur le plan national ou international, bonne connaissance de la gestion des conventions cadre des Nations Unies pour le. Doit avoir dirigé au moins deux missions similaires en Guinée ou dans la sous-région Ouest Africaine ; • Expert en Suivi-évaluation : Expérience d'au moins 3 ans dans le suivi évaluation des aires protégées. Il devra avoir également réalisé au moins 02 missions similaire en lien avec les aires protégées ou la biodiversité ; • Un Expert en droit de l'Environnement : il doit disposer d'au moins 3 ans d'expériences dans le domaine du droit de l'Environnement et des questions de politiques sur la gestion de la biodiversité • Expert en Finance sur la Biodiversité : doit disposer des expériences solides en mobilisation du financement sur la biodiversité, il doit avoir travaillé avec des ONG ou institutions des Nations Unies sur les questions de mobilisation de financement sur la biodiversité en Guinée ou la sous-région Ouest africaine.

Langues requises :	<ul style="list-style-type: none"> • Excellente expression orale et écrite en Français ; • Maîtrise de l'anglais souhaitée ; • Maîtrise des principales langues nationales parlées en Guinée est un atout.
--------------------	---

VIII. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation	Points
1. Expertise et expérience pertinente du Groupement de consultant	10
1.1 Expériences confirmées dans la réalisation d'études similaires	10
2. Conformité de la méthodologie et du plan de travail proposés aux Termes de référence	30
2.1 Approche méthodologique	20
2.2 Plan de travail	10
3. Qualifications et compétence des consultants	60
3.1. Spécialiste de la biodiversité, Coordonnateur de l'équipe	15
3.1.1. Qualification académique	05
3.1.2. Expérience dans le domaine	10
3.2. Expert en Suivi-évaluation :	15
3.2.1. Qualification académique	05
3.2.2. Expérience dans le domaine	10
3.3. Un Expert en droit de l'Environnement :	15

3.3.1. Qualification académique	05
3.3.2. Expérience dans le domaine	10
3.4. Expert en Finance sur la Biodiversité	15
3.4.1. Qualification académique	05
3.4.2. Expérience dans le domaine	10
Total note technique	100

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées.

- Le marché ou le contrat sera attribué au cabinet ayant présenté le meilleur score combiné rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%) ;
- Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante : Note financière A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30.

IX. Soumission

Le soumissionnaire doit présenter deux (2) exemplaires de la proposition technique (1 originale et 1 copie) et un (1) exemplaire de la proposition financière (1 original). La proposition financière doit être cachetée et présentée dans une enveloppe séparée. Les informations sur les prix ne doivent pas figurer dans toute autre partie de la proposition technique. L'enveloppe scellée contenant la proposition financière doit avoir le nom du soumissionnaire sur le coin supérieur gauche.

Les groupes de consultants intéressés par la présente mission devront soumettre les documents / informations suivants :

Proposition technique :

- Une lettre de motivation ;
- Un mémorandum signé par les membres du Groupement d'Experts notifiant la

désignation du Chef de mission ;

- Une note méthodologique de travail ;
- Un chronogramme de mise en œuvre des activités ;
- Les CV et copies du/ des diplômes ;

Une offre financière détaillée conformément au tableau ci-dessous.

No	Rubriques	Quantité	Prix unitaire en GNF	Coût total en GNF
1	Honoraires			
2	Indemnités journalières (si applicable)			
3	Logistique (si applicable)			
4	Toutes autres dépenses pertinentes (si applicable)			
5	Total			

X. Jalon de paiement

Livrables	Délai	%
<ul style="list-style-type: none">• Note méthodologique de travail, la plus efficace possible par rapport aux produits demandés accompagnée d'un chronogramme de mise en œuvre détaillé ;• Rapport de démarrage de la prestation	5 jours	35
<ul style="list-style-type: none">• Version provisoire de la stratégie nationale de conservation de la diversité biologique (document révisé) est produite en trois (03) exemplaires originaux en version dure. Une version électronique et une version PowerPoint de présentation sont également fournies. Le document sera présenté pour validation à l'atelier national	30 jours	40
<ul style="list-style-type: none">• Version finale de la Stratégie et du plan d'actions national de conservation de la diversité biologique (2021 – 2030) alignée sur le nouveau cadre mondial de conservation de la diversité biologique Kunming – Montréal prenant en compte les recommandations de l'atelier de validation est produite en		25

trois exemplaires en version dure. Une version électronique et une présentation PowerPoint dudit document sont également produits ;	30 jours	
<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de l'atelier de validation du document de stratégie. 		
Total	65 jours	100%

XI. Dépôt des manifestation d'intérêt

Les Propositions seront élaborées en langue française, et devront être envoyées par courrier électronique ayant pour objet , « **Actualisation de la stratégie nationale de la conservation de la biodiversité biologique** »

A
Monsieur le Directeur Générale de l'OGPNRF

Conakry

E-mail : achat.bs.peged@gmail.com

Le dossier complet devra être envoyé au plus tard le 10 Juin 2024 à 12h 30'